

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 19 octobre 2018

Présents : Guy FABRE – Robert MISSIRE – Colette CHANNELLIERE – Vincent GRIVOT– Christine PISANI – Michel DUCREUX – Fabienne MATHELIN – Franck ANDRE– Catherine BERNARD – Alain BISSAY– Olivier BURNICHON – Anne-Marie CREPET – Nathalie PEGON – Raphaël SUEUR – Karine DUMAS

Absents excusés : Isabelle NOTIN – Romain COQUARD – Yannick MONFRAY

Procuration : Isabelle NOTIN à Nathalie PEGON
Romain COQUARD à Karine DUMAS
Yannick MONFRAY à Michel DUCREUX

Sur proposition de M. FABRE, Maire, le Conseil municipal, a :

- Décidé la mise en place d'un ralentisseur lors des travaux de voirie rue des écoles.
Coût : 4 420 € HT soit 5 304 € TTC.
- Fixé les tarifs assainissement à 63 € pour la prime fixe et 1.35 € le m³.
- Adopté le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif pour l'année 2017.
- Émis un avis favorable à la décision modificative N° 1 du budget assainissement qui régularise les amortissements en dépenses / recettes.
- Décidé de s'engager dans la mise en place d'une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels, de demander l'accompagnement proposé par le Centre de gestion de la Loire et de déposer une demande de subvention auprès de la Caisse des dépôts et consignations.
- Accepté la convention d'adhésion aux prestations « hygiène et sécurité » du CDG42 de la fonction publique territoriale de la Loire
- accepté les propositions tarifaires du Cabinet Pigeon-Toinon permettant de poursuivre le projet de la zone d'activités économiques.

Le conseil municipal s'est retiré après avoir entendu le rapport des Adjoints sur les affaires courantes.